

10 ANS

FONDATION  
du BTP   
Reconnue d'utilité publique

**DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION**  
**L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE**  
**MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS**  
**UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF**  
**ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR**

PAGE 02

PAGE 14

PAGE 20

PAGE 34

PAGE 42



### Éditorial

En célébrant nos dix ans d'existence, nous souhaitons saluer le travail accompli par tous ceux qui ont œuvré pour cette Fondation, d'abord en lui permettant d'exister. Cela n'allait pas de soi, loin s'en faut : la Fondation doit sa création à un montage innovant, qui a demandé de la générosité, de la clairvoyance et beaucoup de volonté.

Dix ans après, nous sommes heureux de présenter le travail réalisé en matière de prévention, solidarité entre les générations, promotion des métiers et lutte contre l'exclusion – axes qui guident notre action depuis l'origine. Pour cela, nous avons donné la parole à de nombreux partenaires, avec qui nous travaillons main dans la main. Certains concrétisent des projets remarquables et novateurs grâce à la Fondation, d'autres participent activement aux opérations PACTE BTP et PREMIERS COMBATS, que nous pilotons.

En donnant un coup de projecteur sur nos initiatives, nous voulons mieux nous faire connaître de ceux à qui nous pouvons apporter notre soutien : entreprises, salariés en difficulté, associations, établissements de formation. Je souhaite que ce livre nous aide à repérer et construire ensemble de nouvelles interventions au service de la profession.

*Didier Charbonnel, Président*



## DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION

### L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE

### MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS

### UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF

### ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR



*« La création de l'association était une démarche pionnière, ancrée dans la forte tradition sociale qui caractérise la région Rhône-Alpes. »*

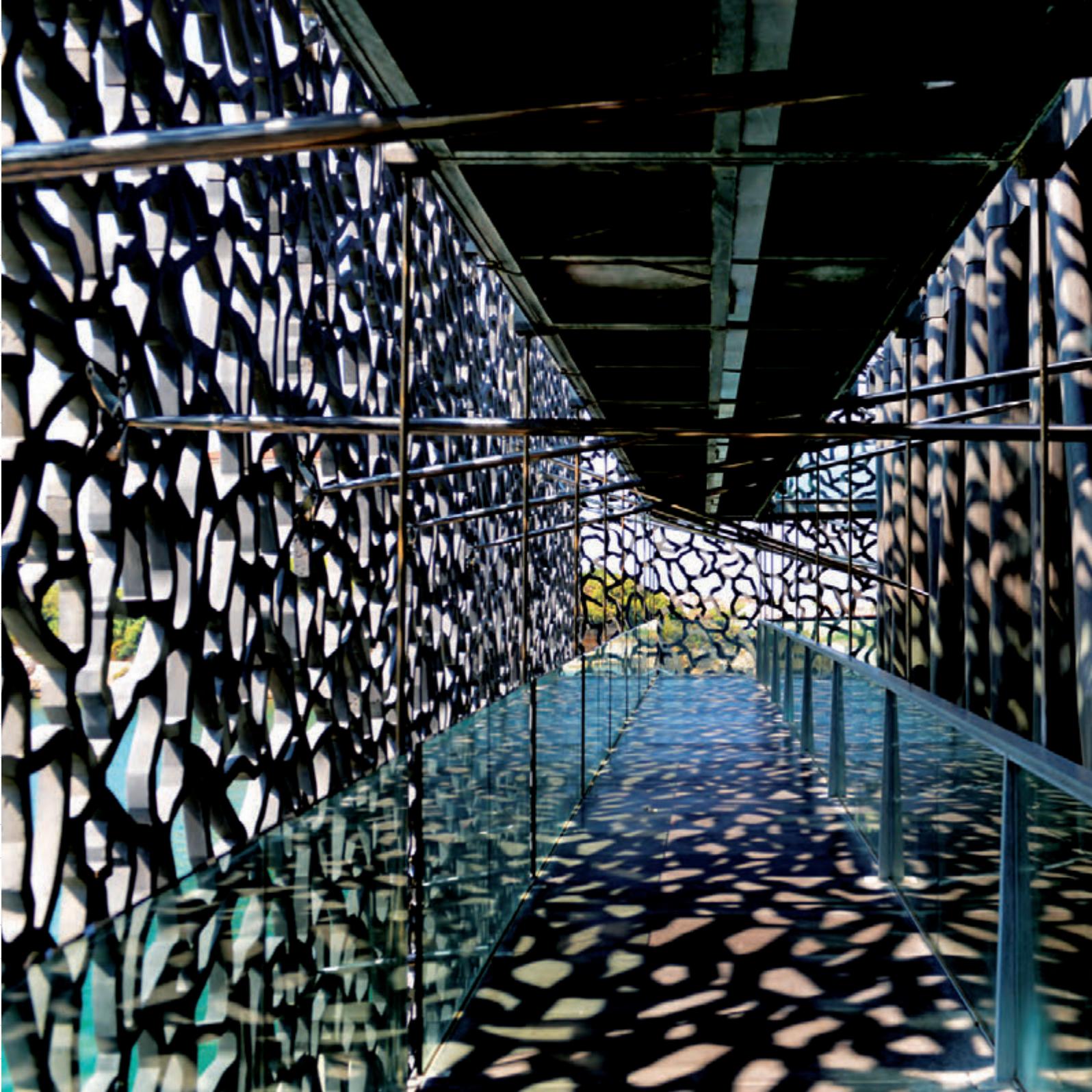
*Noël Bonche,  
ancien Président de l'Union de Prévoyance.*

## 1941 – 1993 : LES RACINES

Les origines de la Fondation du BTP remontent à 1941, lorsque Lucien Pitance, jeune patron d'une société de construction lyonnaise, crée l'Association générale de la profession du bâtiment et des travaux publics du Rhône. Le but premier de cette organisation, qui rassemble patrons, ouvriers et employés, est de distribuer des colis et des bons d'alimentation et de charbon aux prisonniers de guerre, aux veuves et aux épouses – à une époque où la vie quotidienne est très dure. De façon plus large, les statuts fixent l'objectif « d'améliorer les conditions de vie de ses membres et resserrer entre eux les liens de solidarité qui résultent du travail en commun ». Cette initiative s'inscrit dans une tradition sociale forte dans la région Rhône-Alpes – les chefs d'entreprise se sont souvent montrés précurseurs dans ce domaine, comme ceux du Nord de la France.

### Créer une couverture sociale.

Deux ans plus tard, l'association prend conscience de la nécessité de créer une couverture sociale pour les cadres, à une époque où les régimes obligatoires n'existent pas : la Prévoyante des cadres voit alors le jour. En 1947, elle se voit confier la gestion de la retraite des cadres du Rhône par la Caisse nationale de retraite du BTP, tout juste créée. Cette même année est marquée par la décision des fondateurs d'élargir son action aux ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise), appelés alors « mensuels ». En parallèle, l'Association générale de la profession du bâtiment et des travaux publics du Rhône devient l'APAS – la branche médecine du travail prendra plus tard le nom de BTP - Santé au travail.





« Très attachés à l'Union de Prévoyance, cadres, ETAM et chefs d'entreprise souhaitaient continuer à travailler main dans la main sur des problématiques sociales qui leur tenaient à cœur. »

Nadine Renard,  
secrétaire générale de la Fédération des  
Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics  
du Département du Rhône.

## Une association régionale sans équivalent.

L'année 1950 marque aussi une date importante, avec la transformation de la Prévoyante des cadres en Union de Prévoyance du Bâtiment et des Travaux Publics du Sud-Est (UPBTPSE). Ce changement de nom reflète l'extension géographique à la région Rhône-Alpes ainsi qu'à la Saône et Loire, qui a souhaité s'associer – le découpage de la France en régions administratives n'existe pas encore. En 1969, une autre étape est franchie avec la création d'une mutuelle, pour prendre en charge la couverture maladie des ouvriers. Au fil des années, la petite association d'origine connaît ainsi un triple développement : champ d'action, catégories de personnel couvertes (en 1952, les chefs d'entreprise sont venus s'ajouter aux cadres et aux ETAM) et territoire géographique.

Grâce à son professionnalisme et à sa capacité à s'adapter à un environnement réglementaire en perpétuel changement, l'Union confirme sa position d'acteur majeur de la prévoyance au cours des années 70 et 80. Relais des organismes nationaux, elle gère une vaste gamme de prestations avec prudence et perspicacité, dans une grande indépendance par rapport aux instances nationales. Compte tenu de son périmètre d'action important, cette association est unique en France.

## 1993 – 2004 : DE L'ASSOCIATION À LA FONDATION

En 1993, avec la création de PRO BTP par les partenaires sociaux, une page se tourne. Cet organisme a pour mission de centraliser la gestion de la prévoyance et de la retraite, afin de réaliser des économies d'échelle et de moderniser la gestion administrative. De fait, les conventions de gestion liant l'UPBTPSE aux Caisses Nationales du BTP deviennent caduques.



## Une mission à réinventer.

Trois ans plus tard, la signature d'accords de gestion nationaux confirme la fin de la mission de l'UPBTPSE. Or, grâce à l'excellente gestion mise en œuvre depuis l'origine, cette dernière est à la tête d'un capital important, provenant des cotisations salariales et patronales des cadres, ETAM et chefs d'entreprise, ainsi que des produits financiers constitués au fil du temps. Que faire de cet argent ?

Le plus simple serait de transférer les fonds à PRO BTP mais les administrateurs de l'Union de Prévoyance souhaitent que cet argent reste au service de la profession, dans la région. Au-delà de l'enjeu financier, ils partagent une réelle envie de demeurer en prise directe avec les problématiques sociales du secteur. À l'issue de négociations auprès des instances nationales, l'Union de Prévoyance obtient gain de cause : l'argent restera à Lyon.

Une réflexion s'engage alors pour voir comment ces fonds pourraient répondre à des besoins de la profession. Très vite, l'idée d'un redéploiement des activités dans le domaine social s'impose. Ce positionnement est cohérent avec les valeurs de solidarité mises en œuvre par l'Union de Prévoyance, et représente même un retour aux origines – l'association créée en 1941 avait pour objet l'entraide sociale.

## Il faut créer une fondation.

En 1997, Paul Blondet est nommé à la tête de l'Union, avec pour mission de donner un cadre juridique adapté à cette nouvelle page qui s'ouvre. Le premier à avancer l'idée d'une fondation est Jean-Louis Courbon, secrétaire général de La Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône. Lors d'un voyage à Nantes, il met à profit les longues heures de train pour convaincre Paul Blondet et Jean-François Berger, Président du syndicat professionnel, que ce statut est le plus adapté pour gérer un patrimoine important en vue de réaliser une œuvre d'intérêt général. Le conseil d'administration se rallie à ce choix ambitieux et décide que l'action



« Nous avons vite compris que la Fondation était le cadre juridique le plus adapté pour notre nouveau projet. »

Jean-Louis Courbon,  
ancien secrétaire général de la Fédération  
des Entreprises de Bâtiment et de Travaux  
publics du Département du Rhône.



« Ma mission consistait à rallier tout le monde autour de cette idée de fondation, puis à la mettre en route. »

Paul Blondet,  
ancien Président de la Fondation.

de la future fondation profitera à l'ensemble de la profession, y compris les ouvriers.

Avant toute autre démarche, il faut scinder le fonds en deux parties, afin de créer une structure pour la couverture personnelle des chefs d'entreprise – qui subsiste. Pour répartir les deux enveloppes, les experts comptables se plongent dans la comptabilité depuis 1943... heureusement tenue avec beaucoup de rigueur.

### Un feuilleton... qui dure quatre ans.

Le 1<sup>er</sup> février 2000, l'Union dépose au Ministère de l'Intérieur le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique. Il a fallu bien des journées de travail pour préparer cet épais document... et il faut plusieurs heures au Président de l'époque, Paul Blondet, pour signer et parapher les nombreuses pages.

Comme on peut l'imaginer à travers l'intitulé même, le statut de « fondation reconnue d'utilité publique » est très exigeant et demande une argumentation solide. La note de présentation souligne la cohérence du projet de l'Union par rapport à son passé et sa culture : « Recentrer son action sur l'objectif premier, qui est l'entraide, dans la fidélité à son histoire et avec la volonté de servir la profession qui a toujours été à la base de sa philosophie ». Elle souligne aussi que l'Union a toujours eu un volet d'action sociale, à travers des aides individuelles et le soutien à des maisons de retraite. En vue de la transformation en fondation, l'association a renforcé son engagement dans ce domaine, notamment avec l'APAS, pour qui des permanences d'assistante sociale ont été financées dans plusieurs départements.

L'instruction du dossier est complexe : elle nécessite la consultation de plusieurs Ministères, de la Région, et enfin du Conseil d'Etat, à qui revient la décision finale. Pendant quatre années, les porteurs du projet vivent un véritable feuilleton, avec rebondissements, suspense, et quelques moments de découragement. Mais l'équipe est solide et motivée : un conseil d'administration soudé, un directeur énergique en la personne d'Alain Hayard, de nombreux soutiens, notamment dans les représentations régionales et départementales de la FFB, ainsi qu'au service des affaires législatives et réglementaires, à Paris.

Le précieux décret arrive enfin.

À force d'énergie et de volonté, le décret portant reconnaissance de l'utilité publique est enfin publié au Journal Officiel le 19 février 2004. Un précieux papier, qui vient couronner des années d'effort. Le 31 mars 2004, l'UPBTPSE est dissoute de plein droit, après apport de ses fonds à la nouvelle structure. La Fondation existe enfin. Reste à se mettre au travail !

## **2004 – 2014 : DIX ANNÉES DE DÉVELOPPEMENT**

La priorité numéro 1 est de définir une feuille de route claire, pour garantir la cohérence de l'action. À partir d'une analyse des besoins de la profession, la Fondation définit trois axes de travail. Premier d'entre eux, la prévention des risques professionnels, préoccupation majeure dans des métiers exposés. Deuxième axe, la solidarité entre les générations ainsi que la promotion des métiers, pour susciter des vocations chez des jeunes ayant souvent des représentations erronées de la profession. Enfin, la lutte contre l'exclusion est un enjeu majeur de société, pour lequel le BTP a toujours joué un rôle clé, par sa capacité à donner une chance à tous ceux qui souhaitent y trouver leur place.

En parallèle, la Fondation lance des actions de communication, afin de se faire connaître de ceux à qui elle peut apporter son appui : CD-Rom de présentation, site internet, logo.

### **Le tournant PACTE BTP.**

Deux ans après sa création, la Fondation franchit un cap important en lançant elle-même une action de prévention, ajoutant le statut de mécène distributeur de fonds à celui d'acteur opérationnel. Le choix d'intervenir sur le risque routier ne doit rien au hasard. Face à cette première cause d'accidents graves, les chefs d'entreprise se sentent souvent impuissants – d'autant que le comportement au volant





« Un des points forts de notre action est d'avoir toujours eu une feuille de route claire. »

Jean-François Berger,  
Président de la Fondation de 2004 à 2013.

concerne à la fois la sphère professionnelle et la sphère privée. Toujours pragmatique, la Fondation s'inspire d'une démarche mise en œuvre avec succès chez AMEC-SPIE : l'organisation de sessions de sensibilisation autour d'un CD-Rom interactif, qui met en scène les salariés d'une entreprise fictive du BTP. Très vite, les entreprises de toute taille sont convaincues par cette approche novatrice. À travers cette action d'envergure, la Fondation devient un opérateur innovant, significatif et reconnu en matière de prévention.

### Nouveau nom, nouveau logo.

Choisi pour souligner la filiation avec l'Union de Prévoyance, le nom Fondation UPBTPSE s'avère difficile à mémoriser. En 2007, il est remplacé par le nom Fondation du BTP, plus simple – pour éviter de longues démarches administratives de changement de nom, ce nouvel intitulé est juridiquement un nom de marque. La Fondation se dote aussi d'un nouveau logo reprenant les valeurs chères au BTP : travail en équipe, sécurité, dynamisme.

Toujours dans la perspective de développer sa notoriété, pour diversifier les projets soutenus et collecter des dons, la Fondation participe plusieurs années au salon Préventica, rendez-vous important de la prévention. Autre temps fort, elle organise chaque année une réunion plénière, qui permet de rendre compte des succès obtenus et des difficultés rencontrées et de susciter des échanges.



## PREMIERS COMBATS, une action phare.

En 2011, la Fondation lance une deuxième opération en direct, sur la prévention des addictions. Toujours innovante, elle opte pour le «serious game», jeu vidéo à vocation pédagogique, particulièrement adapté à la cible des jeunes. Là-encore, l'initiative est saluée par les spécialistes de la prévention et appréciée des entreprises. La deuxième saison, lancée en 2013, prend la forme de clips ludiques complétés par des éclairages d'experts. Convaincu par l'importance de l'enjeu et l'efficacité de l'approche, le rugbyman international Vincent Clerc accepte de parrainer l'opération.

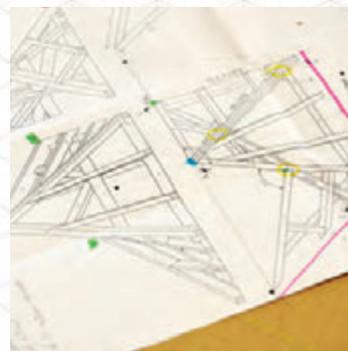
## Imaginer de nouvelles réponses face à l'illettrisme.

Quelques mois plus tard, la Fondation s'attaque à un nouveau sujet : l'illettrisme. Une nouvelle fois, le point de départ est l'écoute du secteur, inquiet de cet obstacle fréquent à l'insertion socioprofessionnelle. Un accord est signé en février 2014 avec l'Etat, la Région Rhône-Alpes, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, le CCCA-BTP et BTP CFA Rhône-Alpes (organismes de coordination de l'apprentissage), pour imaginer ensemble de nouvelles réponses.

## Gouvernance.

Le conseil d'administration de la Fondation du BTP est composé de trois collèges :

- Quatre représentants du fondateur, l'UPBTPSE ;
- Quatre membres de droit, représentant l'Etat et la Région ;
- Quatre personnalités qualifiées.





### Merci

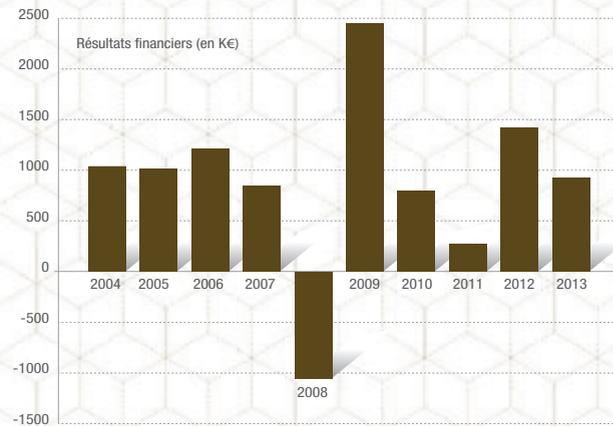
- à nos fidèles donateurs.
- à ceux qui permettent à la Fondation d'exercer sa mission, au bénéfice de la profession : membres du Conseil d'administration et de la Commission sociale.
- à ceux qui œuvrent au quotidien pour faire vivre la Fondation : Annie Pinault, Directeur, Henrienne Espaignet, Chargée de mission, Sigolène Miré, Assistante de Direction, Valérie Bertrand, Secrétaire, les services de l'UPEMO.

Pour exercer sa mission, la Fondation s'appuie sur des moyens humains et matériels mis à disposition par l'UPEMO, association de moyens créée en 1994. Les charges de l'UPEMO sont réparties entre les différents utilisateurs (Mutuelle MBTPSE, Groupement des chefs d'entreprises BTPSE, compagnie d'assurance L'Auxiliaire, SCI Chavant) sur la base de clés de répartition validées par le commissaire aux comptes.

La Fondation s'est également dotée d'une **commission sociale**, chargée d'examiner les demandes d'aide individuelle.

### Financement.

Ressources de la Fondation = produits financiers de la dotation initiale de l'UPBTPSE.





## Produits financiers.

Les produits financiers constituant la première source de financement, la gestion des placements représente un enjeu stratégique.

Dès l'origine, la Fondation s'est donné pour règle de préserver les fonds initiaux en montants constants, afin de garantir la pérennité de son action. Un plan glissant à 10 ans permet de suivre les sommes disponibles chaque année pour financer les différentes actions.

Dans la droite lignée de l'institution qui l'a précédée, la Fondation met en œuvre une gestion prudente. Malgré un contexte difficile, la performance moyenne a été de 4,5 % d'intérêt par an entre 2004 et 2013.

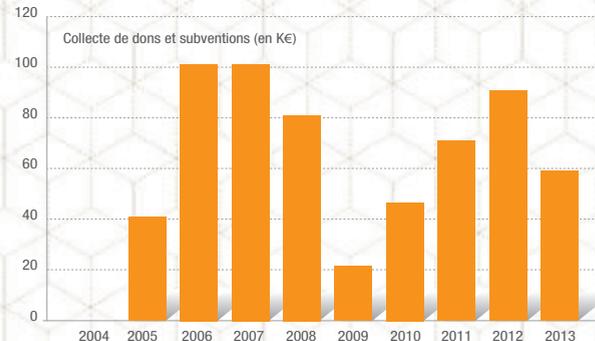
## Dons.

La Fondation du BTP collecte des dons et legs d'entreprises ou de particuliers dans des conditions fiscales favorables, du fait de sa reconnaissance d'utilité publique. Depuis 2004, de nombreux partenaires ont accompagné la Fondation grâce à leur soutien financier :

### Principaux partenaires de la Fondation du BTP

- L'Auxiliaire
- La FFB (*Fédération Française du Bâtiment*)
- La FNTP (*Fédération Nationale des Travaux Publics*)
- La Fondation Eiffage
- La Fondation Excellence SMA
- Le Groupement des chefs d'entreprises du BTP du Sud-Est
- Le groupe NGE

*De nombreux particuliers et entreprises apportent également leur soutien à la Fondation.*





« Il était important que l'action de la Fondation bénéficie à toute la profession, ouvriers compris. »

Jean Sauzet,  
ancien vice-Président de la Fondation.

« Échanger nos expériences pour nous enrichir mutuellement »

Philippe Lafaysse, directeur adjoint de la Direccte

Chef du département « Relations de travail » à la Direccte Rhône-Alpes (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), Philippe Lafaysse représente l'Etat au conseil d'administration de la Fondation, aux côtés de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et du ministère des Affaires sociales, la Région Rhône-Alpes étant également présente.

### **Comment voyez-vous votre rôle au conseil d'administration de la Fondation ?**

Dans toute fondation reconnue d'utilité publique, le Préfet est membre de droit du conseil d'administration. Si j'ai été désigné pour le représenter, aux côtés de la DREAL, c'est parce que les champs d'intervention de nos services et ceux de la Fondation se recoupent souvent. Ainsi, la prévention du risque routier est un axe du Plan Régional de Santé au Travail, et la lutte contre les addictions une des missions des services de santé au travail, avec qui nous collaborons étroitement. La lutte contre l'illettrisme nous concerne aussi car elle participe à la lutte contre le chômage des jeunes.

### **Pouvez-vous donner des exemples de collaboration ?**

Il arrive que des projets soient soutenus conjointement par la Fondation et les services de l'Etat. De façon plus générale, nous nous enrichissons mutuellement en échangeant nos expériences et nos expertises. La Direccte a déjà un contact permanent avec le secteur du BTP, par l'intermédiaire des partenaires sociaux employeurs ou salariés. La Fondation nous donne un autre cadre pour dialoguer avec les professionnels sur leurs sujets de préoccupation. Nous pouvons les comparer avec les problématiques que

nous avons repérées et apporter notre regard sur les actions envisagées. L'objectif est de donner cohérence et efficacité à nos interventions, souvent sur les mêmes sujets et auprès des mêmes publics.

### **Quels sont vos axes de collaboration prioritaires pour l'avenir ?**

L'illettrisme va être un thème majeur, pour traduire en actions concrètes l'accord-cadre signé en février 2014. Il y a bien d'autres sujets sur lesquels nous souhaitons développer des actions partenariales avec la Fondation – je pense par exemple à la prévention de l'inaptitude.

« Les fondations remplissent une fonction très importante pour le secteur. »

*Thierry Ceccon,  
administrateur*

Chef d'entreprise de Haute-Savoie, Thierry Ceccon a été vice-Président de la Fédération Française du Bâtiment et membre de l'exécutif pendant 16 ans. Administrateur de la Fondation du BTP, il a également joué un rôle majeur dans la création des deux autres fondations du secteur, sous égide de la Fondation de France : Fondation de la FFB et Fondation BTP Plus.

***Vous avez participé activement à la création des trois fondations du BTP : quel est leur rôle ?***

Notre secteur a beaucoup de chance de disposer de ces fondations, qui remplissent une fonction très importante pour les chefs d'entreprise. Ils peuvent en effet leur confier des missions qu'ils sont dans l'impossibilité de prendre en direct – sauf peut-être dans les grands groupes.

Tout comme la Fondation BTP Plus, créée à Paris quelques années plus tard, la Fondation du BTP repose sur une idée

originale : disposer de fonds qui n'étaient plus affectés et financer les actions grâce aux produits financiers. Dans les deux cas, pour que ce montage novateur soit accepté par les pouvoirs publics, il a fallu beaucoup d'énergie et de force de conviction. Une fois la structure créée, chaque fondation a défini ses thèmes d'intervention prioritaires. Il peut aussi leur arriver d'intervenir ensemble, sur des sujets communs. Ce qui me frappe aujourd'hui, de façon générale, c'est la grande richesse des initiatives mises en œuvre grâce à ces fondations.

***Quelle est l'originalité de la Fondation du BTP ?***

La Fondation du BTP est la seule à avoir un volet d'aide sociale individuelle, très pertinente pour certaines situations. Le fait d'être opérateur direct sur des actions de fond pluriannuelles est également une originalité de cette Fondation.



« Nous nous sommes battus pour que le fonds de l'Union de Prévoyance, constitué et développé dans la région, ne reparte pas à Paris. »

*Bernard Sonnier,  
ancien Président de l'Union de Prévoyance.*

DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION  
L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE  
MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS  
UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF  
ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR

En dix ans, la Fondation a distribué 610 K€ d'aides individuelles à 360 personnes. Ce mode d'intervention s'inscrit dans la continuité de l'action sociale mise en place à l'époque de l'Union de Prévoyance. La prise en charge de rentes d'éducation ou d'invalidité accordées par l'Union, des années plus tôt, en est une illustration concrète.

#### À l'écoute des besoins.

Afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes en formation, retraités ou familles en difficulté, la Fondation étudie au cas par cas les demandes d'aide individuelle. Celles-ci sont envoyées par les personnes concernées, par les travailleurs sociaux ou par les employeurs qui ont décelé les difficultés d'un salarié. Souvent, la Fondation est sollicitée pour des aides de secours, par exemple pour payer des lunettes, un retard de loyer ou une livraison de fioul... Mais l'aide individuelle peut aussi faciliter des projets d'avenir, en finançant un permis de conduire ou les frais liés à la formation d'une personne en situation de handicap.

#### Rigueur et équité.

Soucieuse de dispenser ses aides avec rigueur et équité, la Fondation s'est dotée dès 2004 d'une commission sociale. Cette dernière se réunit quatre fois par an et transmet ses propositions d'intervention au conseil d'administration. En cas d'urgence, certaines demandes peuvent être étudiées entre deux commissions.

En 2009, la Fondation a expérimenté la mise en place de prêts sans intérêt, afin de pouvoir intervenir, dans la durée, auprès du plus grand nombre de personnes en difficultés (ce mode d'intervention était prévu dans les statuts de la première association, en 1941).





Ces prêts sont proposés lorsque les personnes connaissent des difficultés financières passagères, et l'échéancier de remboursement est étudié avec soin. Deux années d'expérimentation ont montré que les incidents de remboursement étaient rares, et ce nouveau mode d'intervention a été prolongé.

Selon la situation du demandeur, la Fondation intervient sous forme de don ou de prêt, ou en combinant les deux approches. La philosophie est toujours la même : répondre au mieux à chaque situation individuelle, par définition unique.

Aides individuelles accordées de 2004 à 2013.

	Nombre d'aides accordées	Montant total
Dons *	346	445 310 €
Prêts *	14	42 000 €
Rentes	6	121 146 €
<b>Total</b>	<b>366*</b>	<b>608 566 €</b>

\* dont six personnes qui ont obtenu un don et un prêt.

### Trois questions à René Michaud, porte-parole de la commission sociale

#### **Pourquoi vous êtes-vous engagé dans la commission sociale de la Fondation du BTP ?**

C'est une suite logique : avant la retraite, j'étais déjà impliqué sur les questions sociales dans l'entreprise où je travaillais. Il me semble important de donner un peu de son temps aux autres. Les douze membres de notre commission partagent tous cette conviction, quels que soient leurs horizons d'origine.

#### **Comment la commission sociale prend-elle ses décisions ?**

Il n'est pas toujours facile de trancher : certains dossiers donnent lieu à de longues discussions. Mais nous faisons le maximum pour distribuer nos aides d'une façon équitable. Pour cela, nous nous appuyons sur un dossier détaillé, notamment sur le budget du ménage. Nous vérifions aussi que la demande ne peut être prise en charge par d'autres organismes. Nos propositions d'intervention sont transmises au conseil d'administration, qui les valide dans la grande majorité des cas.

#### **Quelles sont vos priorités pour l'avenir ?**

Nous souhaitons trouver de nouveaux volontaires pour rejoindre la commission, notamment parmi les actifs. L'autre priorité est de continuer à nous faire connaître auprès de la profession et des travailleurs sociaux, pour que ceux qui sont dans le besoin sachent nous trouver.

« Aider la personne  
à se projeter dans l'avenir ».

*Émilie Bruel, Chargée de mission Handicap Rhône-Alpes-  
Auvergne au sein du groupe VINCI*

Nous rencontrons de plus en plus de situations de surendettement chez des collaborateurs en arrêt de travail, qui subissent une forte baisse de revenus (indemnités journalières). Dans ces situations, il est impossible de construire un projet de reclassement ou de développer des compétences tant que les problèmes financiers ne sont pas résolus. L'aide de la Fondation est un coup de pouce précieux, qui nous permet, une fois la situation assainie, d'aider la personne à se projeter dans l'avenir.

La Fondation aide également des collaborateurs ayant besoin d'équipements spécifiques liés à leur handicap. Récemment, elle a ainsi accordé une aide financière à un maçon et à un électricien, pour équiper leur véhicule d'une boîte automatique et d'un embrayage piloté.

Enfin, il m'arrive de faire intervenir la Fondation pour des personnes confrontées à des frais de santé très élevés, par exemple pour des prothèses auditives ou des implants dentaires. La Sécurité sociale, l'Agefiph et la mutuelle ne couvrent qu'une part limitée des frais, il reste donc des sommes très lourdes pour des foyers modestes.

À chaque fois que je sollicite l'aide de la Fondation, nous avons un échange avant de soumettre la demande. Dialogue constructif, interlocuteurs réactifs : la proximité est appréciable !

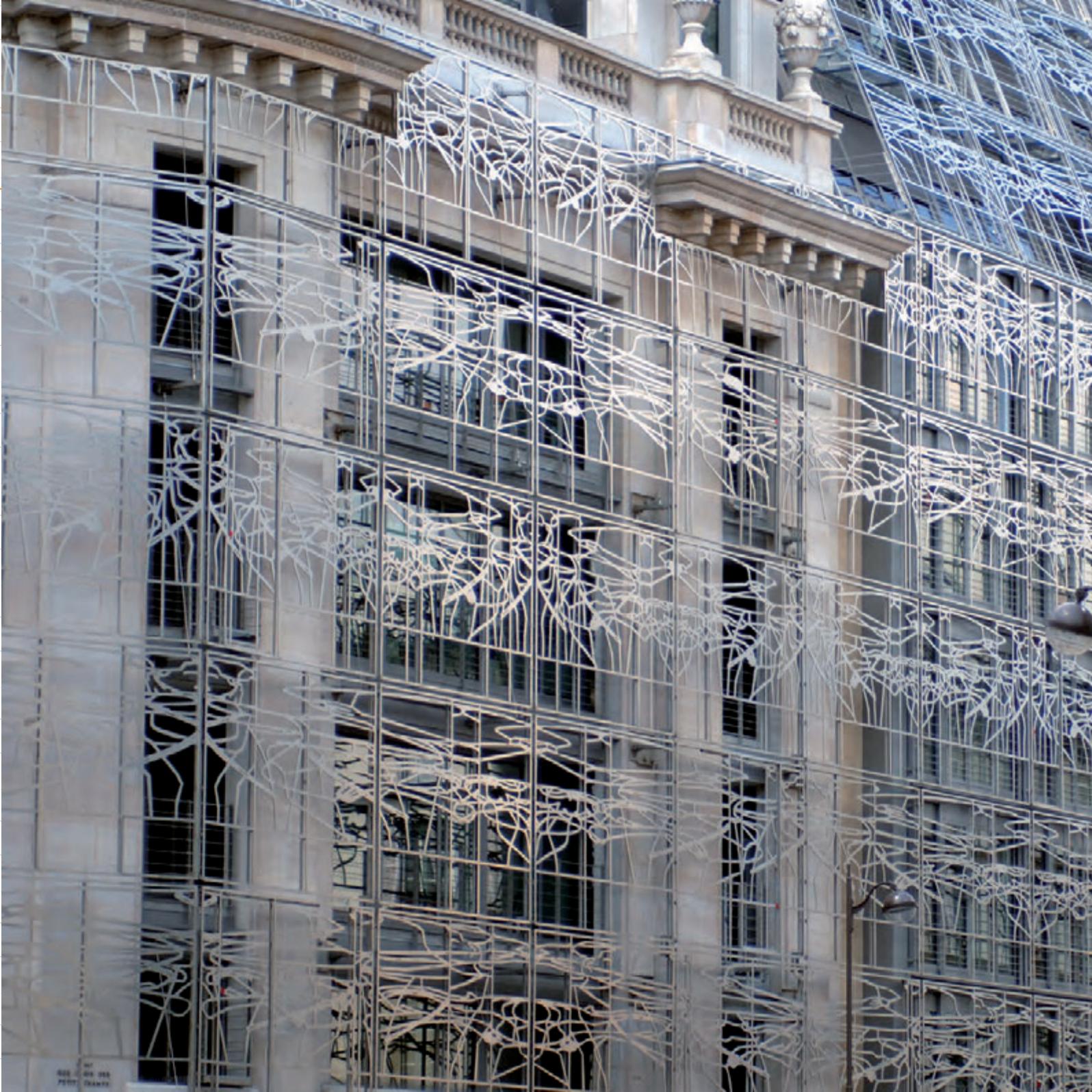




« Débloquer des situations épineuses ».  
*Fabienne Gaultier, assistante sociale à l'APAS-BTP*

Nous travaillons avec la Fondation du BTP depuis de nombreuses années, notamment pour des aides financières concernant le loyer ou d'autres charges courantes. Bien souvent, son intervention permet de débloquer des situations épineuses, qui pourraient devenir dramatiques. J'ai à l'esprit la situation d'un jeune homme de vingt-quatre ans, qui a subi un arrêt de travail de longue durée et dont la compagne a perdu son emploi peu après. Suite à cette perte de revenus, le couple s'est retrouvé dans l'impossibilité de payer son loyer, devenu trop élevé. Ils souhaitaient déménager dans un logement moins cher, mais cela nécessite préalablement d'être à jour de loyer. Une véritable spirale, dont il est difficile de sortir. La Fondation a réglé une partie des loyers de retard, ce qui a permis à ce jeune couple d'éviter l'engrenage. En parallèle, un travail a été mis en place sur l'accompagnement budgétaire et le reclassement professionnel du jeune ouvrier, reconnu inapte à son poste. Il est actuellement en formation professionnelle.

La souplesse d'intervention de la Fondation permet d'apporter des aides adaptées aux besoins, avec, souvent, un accompagnement social en parallèle. Notre partenariat nous permet de travailler en confiance, sur des situations complexes. Aujourd'hui, la Fondation est l'un des partenaires privilégiés du service social de l'APAS-BTP.



DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION  
L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE  
MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS  
UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF  
ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR

### « FACILITATEURS DE PROJETS INNOVANTS »

« Nous souhaitons être avant tout des « facilitateurs » de projets innovants ». Affirmée dès 2004, cette formule définit la priorité de la Fondation en matière de mécénat. Les projets doivent également être conçus avec une volonté d'efficacité et, bien sûr, avoir des objectifs en rapport avec les orientations stratégiques de la Fondation. À l'intérieur de ce cadre, le choix a été fait de garder une certaine souplesse. Grâce à ce pragmatisme, son intervention est souvent le coup de pouce qui rend une action possible. À la question «votre action aurait-elle été mise en place sans le soutien de la Fondation ?», seuls 7 partenaires ont répondu oui.

Évaluer et encourager le partage d'expérience.

Avec plus de 250 projets soutenus en dix ans, la Fondation est aujourd'hui un intervenant régional important en matière de prévention, de promotion des métiers et de solidarité. Elle assure un suivi de ses interventions, pour évaluer l'impact des projets et tirer les enseignements des succès et des échecs. Soucieuse de partager son expérience, elle encourage également les échanges entre acteurs du secteur, à travers les réunions plénières organisées chaque année, et les mises en réseau informelles.

Au  de la profession





Total des subventions accordées\*

**2 255 k€**

\* de 2004 à 2013

## Paroles de partenaires.

Ces propos ont été recueillis dans le cadre de l'enquête réalisée en mars 2014.

- « Bien plus qu'un simple financeur
- Un partenariat fondé sur la confiance
- Mettre en relation des partenaires pour apprendre à travailler ensemble
- Élever le niveau de connaissance sur des sujets nouveaux et complexes
- Un partenaire clé et une aide précieuse
- Une illustration de la générosité solidaire du BTP
- Démontrer le bien-fondé de notre action pour obtenir ensuite de nouveaux soutiens
- Un soutien financier pour les causes nobles de la profession
- À l'écoute de nos demandes
- Un partenaire incontournable très présent dans la vie de notre CFA
- La preuve que la profession tient sa place en tant qu'organisation citoyenne
- Une caution morale et professionnelle à nos actions collectives».

## POUR LES JEUNES, PAR LES JEUNES

Placer les jeunes au cœur des opérations de prévention ou de promotion des métiers est un excellent levier d'efficacité. Cette approche permet de sensibiliser les jeunes impliqués dans le projet mais aussi de convaincre les autres, pour qui les messages ont plus de poids venant de porte-paroles qui leur ressemblent.

## Apprentis réalisateurs.

*BTP Santé Prévention et CFA, 2012 à 2013*

Choix du sujet, recherches, scénario, figuration : pendant plusieurs mois, les apprentis des CFA de Bourg, Autun, Livron et Bourgoin ont joué les réalisateurs pour produire des films de prévention, avec l'accompagnement de l'agence Graphito création. Sous la houlette du médecin du travail et de représentants du CFA et de BTP Santé Prévention, les jeunes se sont impliqués avec enthousiasme dans cette approche originale. Plusieurs vidéos ont été réalisées sur différentes thématiques : troubles musculo-squelettiques, téléphone portable au volant, échanges de bonnes pratiques entre générations... Une belle réussite, étendue en 2014 aux CFA de Saint-Etienne et Saint-Alban.

**Subvention de la Fondation : 50 750 €**

## Le savoir-être en images.

*A2C BTP pour la Fédération du BTP de Saône-et-Loire, 2013*

Essentiels à la bonne intégration des jeunes dans l'entreprise, le respect des horaires, la propreté des locaux ou le port des EPI sont des « savoir-être » pas toujours maîtrisés. Pour faire passer les messages de façon originale, l'A2C BTP Saône-et-Loire a confié la réalisation de plusieurs films courts à la section audiovisuelle de l'IUT de Chalon-sur-Saône. Réalisés par des jeunes et pour des jeunes, ces films mettent en situation des salariés et des chefs d'entreprise du secteur. Ils sont diffusés à des jeunes, déjà en poste ou candidats à nos métiers.

**Subvention de la Fondation : 3 500 €**





Une vraie maison  
pour découvrir de vrais métiers.  
*ACORA BTP, 2013*

Quoi de plus efficace qu'un véritable chantier pour montrer les différents métiers du BTP en situation ? Pour donner corps à cette idée, ACORA BTP a installé une maison à taille réelle au Mondial des métiers. Pendant les trois jours du salon, élèves et apprentis achèvent les travaux en direct, en privilégiant les techniques d'écoconstruction. Ils invitent aussi les volontaires à s'essayer à des gestes professionnels simples.

**Subvention de la Fondation accordée pour le Mondial des Métiers (2004 à 2013) : 32 500 €**

Dans la peau d'un chef d'entreprise.  
*BTP CFA Isère*



Faire découvrir la réalité de l'entreprise sous ses différentes facettes, tel est l'objectif de la création d'une mini-entreprise par les apprentis de deuxième année de bac professionnel. Organisée sur toute l'année, en partenariat avec l'association « Entreprendre pour apprendre », cette approche favorise l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités de jeunes susceptibles de créer un jour leur propre entreprise.

**Subvention de la Fondation : 5 000 €**

## APPORTER DES RÉPONSES AUX SITUATIONS DE HANDICAP

Le terme de handicap recouvre de multiples réalités. Très impliquée sur cette problématique, la Fondation soutient des approches complémentaires : prévention de l'inaptitude, aménagement des postes de travail, accompagnement au reclassement dans la branche.

## Maintien dans l'emploi ou reclassement : une solution adaptée à chacun.

*BTP Initiative, 2011 à 2013*

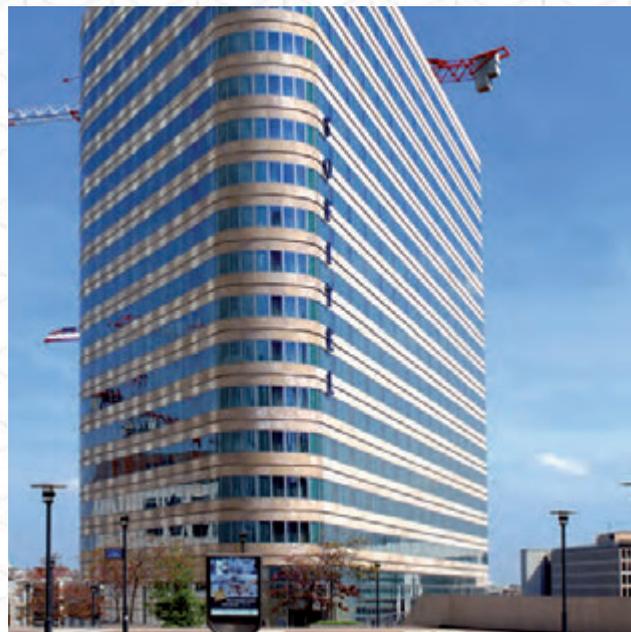
Spécialiste du handicap dans le secteur du BTP, HandiBTP apporte son expertise aux services de maintien dans l'emploi. Le soutien de la Fondation du BTP lui a permis de faire connaître son action auprès des médecins du travail, salariés et chefs d'entreprise et de lancer une cellule de reclassement des travailleurs handicapés dans la branche. La Fondation a également apporté une aide financière individuelle à huit personnes dans l'obligation de suivre des formations éloignées de leur domicile, pour financer leur hébergement et leur transport.

**Subvention de la Fondation : 27 200 €**

« La Fondation a permis de valider la pertinence de développer une cellule de reclassement externe ».

*Sophiane Bouchetob, coordinateur régional de la mission HandiBTP*

« Créée en 1994 à l'initiative de la Fédération Française du Bâtiment région Rhône-Alpes, la mission Handibat, portée par l'association BTP Initiative Rhône Alpes, a évolué d'un rôle d'information auprès des entreprises vers une mission opérationnelle. Après une première phase centrée sur le maintien dans l'entreprise des travailleurs handicapés, Handibat est devenu le Sameth régional spécialisé dans le BTP. En 2012, le soutien de la Fondation du BTP et du GCEBTPSE (Groupement des Chefs d'Entreprise du BTP du Sud-Est) nous a ensuite permis de créer une cellule de reclassement externe dans le BTP. En phase expérimentale, cette cellule a assuré le reclassement externe de 13 personnes, dont 9 ont été maintenues dans la branche du BTP, soit un taux de reclassement de 70 %. Ayant fait la preuve de sa pertinence, l'action a été pérennisée et représente aujourd'hui la nouvelle mission de HandiBTP. Elle est aujourd'hui financée essentiellement par l'Agefiph et emploie 5 chargés de mission présents sur la région. En 2013, ce sont 172 salariés d'entreprises du BTP qui ont été accompagnés dans un projet de reclassement externe dans une autre entreprise du BTP ».





## Prendre un nouveau départ.

*Fédération du BTP de la Loire et Handicap Emploi Loire, de 2004 à 2008*

Perdre son emploi suite à un avis d'inaptitude est une situation douloureuse. Pour aider les personnes concernées, un accompagnement personnalisé a été mis en place pendant six mois. Travail sur le deuil de l'ancien métier, recherche de nouvelles pistes d'orientation, mise en place d'un plan de formation : autant de démarches qui ont aidé 58 salariés à se mobiliser sur de nouveaux projets professionnels.

**Subvention de la Fondation : 130 000 €**

## FOCUS :

### Accompagner un engagement exemplaire.

*Entreprise Sogno*

Entreprise de l'Ain comptant quatorze salariés, la société Sogno est spécialiste de la tôlerie, une activité qui implique port de charges, manutentions répétées et postures contraignantes. Sensible à ce facteur de risque, Jean-Pierre Sogno investit depuis quinze ans dans du matériel de manutention, levage et stockage très ergonomique : table élévatrice, plieuse avec aide automatisée au soutien, etc. Cet engagement au long cours a également suscité des innovations – l'entreprise a développé ses propres chariots de manutention, plus fonctionnels. L'objectif est double : prévenir les risques et rechercher des solutions personnalisées pour les personnes fragilisées ou en situation de handicap, en lien avec la médecine du travail. Deux approches étroitement liées : à plusieurs reprises, des investissements destinés d'abord à des personnes précises ont été étendus à d'autres postes de travail, après avoir fait la preuve de leur efficacité. En 2013, la Fondation a contribué à l'achat de systèmes de préhension, au bénéfice de deux salariés.

Aujourd'hui, ce chef d'entreprise extrêmement volontariste sur la question du handicap voit aussi dans l'amélioration des conditions de travail un moyen de fidéliser ses salariés.

**Subvention de la Fondation : 9 000 €**

« Tout part de la volonté  
du chef d'entreprise ».

*Martine Rollin, chargée de mission Handibat, puis HandiBTP*

Handibat avait pour rôle d'accompagner les entreprises dans le maintien des salariés en situation de handicap. Notre objectif était d'identifier des solutions adaptées, en lien avec le médecin du travail, et de les faire évoluer lorsque nécessaire. En parallèle, nous recherchions des financements pour aménager les postes de travail, notamment auprès de la Fondation du BTP et de l'Agefiph. Les subventions sont indispensables pour prendre en charge des équipements coûteux, mais tout part de la volonté du chef d'entreprise. Dans le cas de la société Sogno, l'engagement sur les questions du handicap et de la prévention des risques est remarquable.

## INSERTION ET APPUI AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Depuis toujours, le secteur du BTP a su offrir des possibilités d'emploi et d'ascension professionnelle à des personnes peu qualifiées mais motivées. Dans un contexte économique difficile, de nombreuses initiatives originales attestent de l'engagement du secteur en faveur de l'insertion.

Rapprocher offres  
et demandeurs d'emploi.

*BTP Initiative, 2005 à 2013*

Faire le lien entre les offres d'emploi des entreprises du BTP et les demandeurs d'emploi suivis par les Missions Locales et Pôle Emploi, tel est l'objectif du Cared (Contrat d'aide au retour à l'emploi durable) signé entre la FFB, la FRTP Rhône-Alpes et la Région – cofinanceur de l'action. En 2010, après des premiers résultats encourageants, le dispositif menaçait





d'être affaibli par la récession touchant de plein fouet le secteur. La Fondation du BTP a apporté un soutien, afin de renforcer le travail de communication et de sensibilisation auprès des entreprises. Plus de 1 300 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié de ce dispositif.

**Subvention de la Fondation : 78 000 €**

### Un pas vers les jeunes des quartiers sensibles.

*CREPI Loire et Haute Loire, 2011*

Projet expérimental, Atouts BTP a proposé à 60 jeunes originaires de la banlieue de Saint-Etienne un dispositif de formation innovant. Ce dernier comportait une pré-qualification en éco-bâtiment, une intégration dans l'entreprise facilitée par des tuteurs expérimentés et un accompagnement à la mobilité géographique. Ayant fait la preuve de son efficacité, le dispositif a été reconduit et sera prochainement étendu à la région Auvergne.

**Subvention de la Fondation : 20 000 €**

### Profiter de la rénovation des locaux pour découvrir des métiers.

*École de la deuxième chance en Isère, 2012*

Profiter de la construction des nouveaux locaux pour faire découvrir aux élèves les métiers du BTP : il fallait y penser ! Destinée à de jeunes adultes déscolarisés, l'École de la deuxième chance a proposé aux élèves de visiter régulièrement le chantier et d'y tourner des films destinés à devenir des supports de communication pour l'école. L'un raconte le déroulement des travaux, l'autre est ciblé sur le métier de charpentier. Un moyen original de susciter des vocations.

**Subvention de la Fondation : 4 500 €**



## Préparer la sortie des détenus.

*GREP (Groupe pour l'emploi des probationnaires), 2007 à 2009*

Afin de faciliter la réinsertion des détenus en semi-liberté incarcérés au centre de La Talaudière, le GREP a mis en place plusieurs actions, dont un accompagnement expérimental de deux groupes de dix détenus. Pour permettre aux personnes incarcérées de se placer en condition de recherche d'emploi, l'approche combinait une formation de neuf semaines puis un suivi individuel de trois mois.

Cette expérience menée grâce à la Fondation du BTP ayant fait la preuve de son efficacité, d'autres financeurs ont ensuite apporté leur soutien. Aujourd'hui, l'opération a été étendue à d'autres jeunes, notamment au quartier de semi-liberté de Bourg-en-Bresse.

**Subvention de la Fondation : 17 500 €**

## Illettrisme : d'abord le repérage.

*BTP CFA Drôme-Ardèche Batipôle, BTP CFA Loire Michel Cluzel, BTP CFA des Savoie, 2012 à 2014*

Touchant de nombreux apprentis, l'illettrisme est un obstacle majeur à l'acquisition des bases du métier puis à l'obtention d'un emploi. Conscients de l'importance de cet enjeu, les CFA se sont emparés du sujet, pour repérer les jeunes concernés et mettre en place des solutions adaptées à chacun. La Fondation du BTP a soutenu diverses actions : réalisation d'un diagnostic préconisé par l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme) auprès des formateurs, accompagnement spécifique pour réconcilier les apprentis avec les savoirs de base et les remettre en confiance.

**Subvention de la Fondation : 9 500 €**





## De futurs jeunes dirigeants sensibles à la lutte contre l'exclusion.

*ESJDB (École Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment), 2009 à 2013*

Système de récupération de pluie pour des jardins d'insertion, atelier de peinture pour une jeune fille en situation de handicap, ateliers de menuiserie et maçonnerie pour former des jeunes atteints de déficience intellectuelle, gîte d'accueil pour les plus démunis : les élèves de l'ESJDB montent des projets de fin d'études avec une réelle dimension humaine et sociale. Le soutien de la Fondation du BTP facilite la mise en œuvre de ces initiatives généreuses.

**Subvention de la Fondation : 28 500 €**

## Rhoninserim : une initiative innovante pour l'insertion.

*Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône, 2010*

Soumis à des clauses d'insertion et désireux de s'engager dans ce domaine, les chefs d'entreprise sont parfois démunis pour intégrer concrètement cette dimension dans leurs chantiers. Afin de leur offrir un cadre souple et efficace, La Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône a piloté la création d'une entreprise de travail temporaire d'insertion. Aux côtés de la Direccte, la Fondation du BTP a donné un coup de pouce financier pour le lancement de Rhoninserim. Peu après le démarrage, la structure a pu s'autofinancer.

**Subvention de la Fondation : 9 000 €**

## EXPÉRIMENTER, PUIS ESSAIMER

En prenant le parti de privilégier les projets innovants, la Fondation du BTP permet d'expérimenter des approches différentes. Quand les résultats sont au rendez-vous, les porteurs de projet peuvent s'appuyer sur cette première mise en œuvre pour pérenniser et démultiplier leurs initiatives.

## Écouter, accompagner, dialoguer.

*Afobat du Rhône, 2005*

Pour éviter que certains jeunes abandonnent leur formation suite à des difficultés financières ou familiales, l'organisme gestionnaire du CFA Philibert de l'Orme a créé en 2005 un Point Écoute, afin de leur proposer un soutien. En plus de cet accompagnement social, parfois compliqué par la réticence des jeunes à demander de l'aide, le Point Écoute s'est investi progressivement dans l'appui à l'orientation et la médiation entre jeunes et entreprises. Lorsque les apprentis s'interrogent sur la pertinence de leurs choix ou se sentent en échec, un accompagnement, un dialogue ou parfois un changement d'entreprise permet souvent de retrouver motivation et confiance. Ayant fait la preuve de sa pertinence, le Point Écoute expérimenté à Dardilly a été pérennisé et étendu au niveau national à la plupart des CFA, avec le soutien du CCCA-BTP.

**Subvention de la Fondation : 50 000 €**

## Le BTP expliqué aux enfants.

*Fondation Entreprise Réussite Scolaire, 2010*

Créée par des entreprises et des spécialistes de l'éducation, la Fondation Entreprise Réussite Scolaire a pour mission d'ouvrir les enfants aux réalités économiques, techniques et culturelles. L'aide de la Fondation du BTP a permis de développer une mallette pédagogique, pour initier les élèves de huit à onze ans au secteur du bâtiment, à travers la construction d'un collège. Expérimentée avec succès, la mallette Bâtiskool a ensuite été mise à disposition de toutes les écoles du Grand Lyon. 600 enfants en ont déjà bénéficié.

**Subvention de la Fondation : 2 500 €**

## Des matériels de chantier plus sûrs.

*FRTP Rhône-Alpes, 2012*

Afin d'identifier les points accidentogènes dans les matériels et engins de chantiers, la Fédération Régionale des Travaux Publics Rhône-Alpes a mené une étude pilote – jamais le sujet n'avait été étudié en détail auparavant. Grâce à une





enquête approfondie auprès du personnel d'une cinquantaine d'entreprises, complétée par des analyses statistiques, l'étude a mis en évidence des améliorations à apporter à la sécurité des matériels, transmises aux constructeurs. Ses enseignements vont profiter à l'ensemble de la profession.

**Subvention de la Fondation : 6 500 €**

### La métallerie en bande dessinée.

*Chambre des métalliers de La Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône, 2010*

Méconnus du grand public, les métiers de la métallerie peinent à couvrir leurs besoins en main d'œuvre qualifiée. Pour mieux les faire connaître, la chambre syndicale a eu l'idée originale de créer une bande dessinée, en collaboration avec des élèves du lycée Gustave Eiffel. Développé dans le Rhône, cet outil de promotion innovant et pédagogique a ensuite été diffusé au niveau national.

**Subvention de la Fondation : 10 000 €**

### « La sécurité routière, c'est notre affaire ».

*Bâtiment CFA Saône-et-Loire, 2013*

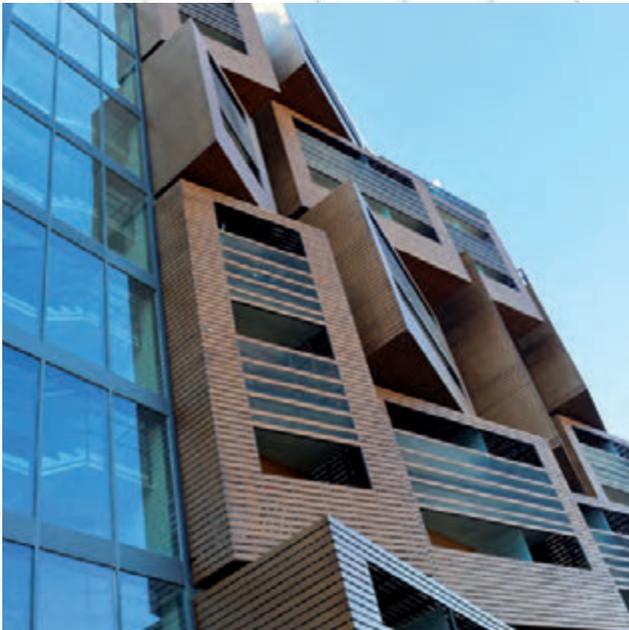
Décidé à se battre contre les accidents de la route, qui font de nombreuses victimes chez les apprentis, le CFA d'Autun a organisé une semaine sur le thème de la prévention routière. Pour plus d'efficacité, le projet a impliqué tous les formateurs et animateurs, en abordant le risque routier sous des angles complémentaires et originaux – par exemple, travail sur le calcul des distances de freinage en cours de science. Cette action exemplaire a touché 137 jeunes et a été présentée à l'Assemblée nationale. Les parlementaires ont souligné sa pertinence pédagogique et éducative.

**Subvention de la Fondation : 1 600 €**

### Plus efficaces ensemble.

*BTP CFA de l'Ain, BTP CFA Isère et BTP CFA Loire Michel Cluzel, 2008 et 2009*

Pas toujours facile pour les CFA de faire face à leurs obligations en matière de sécurité et prévention des risques. Soucieux de remplir leurs obligations mais aussi de



promouvoir une véritable culture de la prévention, trois CFA de la région Rhône-Alpes ont recruté un chargé de mission partagé. Rendue possible grâce au soutien de la Fondation du BTP, cette embauche a fait la preuve de sa pertinence : après deux ans d'expérimentation, la Région et le CCCA-BTP ont pris le relais pour pérenniser le poste.

**Subvention de la Fondation : 86 000 €**

L'apprentissage, filière d'excellence.

*Fédération Française du Bâtiment région Rhône-Alpes, 2010, 2011 et 2013*

Parfois considérée comme une voie de repli, la filière CAP-BP est au contraire une filière d'excellence, les professionnels du BTP en sont convaincus. Décidés à faire passer le message, ils ont orchestré une campagne de promotion originale et dynamique, impliquant les apprentis en formation dans la valorisation de leur cursus. Utilisant un ton et des supports adaptés aux jeunes (notamment Facebook), la campagne a marqué les esprits et enrayé la baisse du nombre de candidatures – moins marquée que dans la moyenne nationale.

**Subvention de la fondation : 19 150 €**

Show du BTP : une journée pour convaincre.

*Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône, 2013*

Amener des jeunes, garçons et filles, à choisir le BTP par envie et non par défaut, et les aider dans leur orientation : tel est l'objectif du club Génération BTP. En complément des activités proposées tout au long de l'année (rencontres de professionnels, visites de chantiers, de CFA, de lycées et de salons), La Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône a innové en 2013 en organisant un grand « Show du BTP ». Mettant en avant des métiers peu connus et des parcours atypiques, la manifestation a été un vrai succès.

**Subvention de la Fondation : 12 500 €**

La liste complète des projets soutenus est disponible sur le site : [www.fondation-btp.com](http://www.fondation-btp.com)



DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION  
L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE  
MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS  
UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF  
ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR

En 2005, la Fondation du BTP donne une dimension supplémentaire à son action, tout en restant fidèle à ses orientations stratégiques. En parallèle au mécénat et à l'octroi d'aides individuelles, elle devient en effet opérateur direct dans le champ de la prévention. Ce tournant important lui permet de concevoir et maîtriser intégralement des opérations innovantes. Il accroît également sa notoriété auprès de la profession, pour mieux la servir. Encouragée par le succès de PACTE BTP, première opération portant sur la sécurité routière, la Fondation déploie deux nouvelles actions, sur la prévention des addictions puis l'illettrisme.

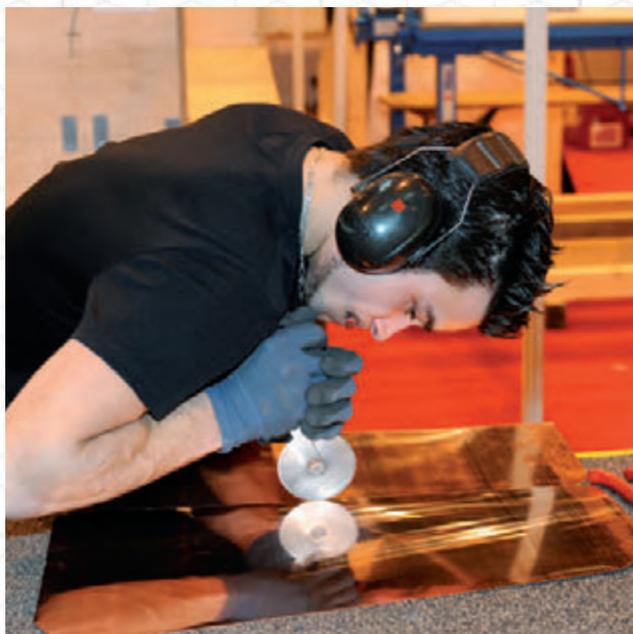
### **PACTE BTP**

Pour sa première action opérationnelle, la Fondation choisit la sécurité routière, sujet majeur concernant toutes les entreprises du BTP. Inspirée d'une expérimentation menée chez AMEC-SPIE, PACTE BTP s'appuie sur un CD-Rom interactif qui aborde la prévention routière à travers l'histoire des salariés d'une entreprise du secteur. Le CD-Rom est projeté lors de sessions de sensibilisation collectives, avec l'appui d'un animateur-relais mis à disposition par la Fondation pour les établissements de formation et entreprises de moins de 100 salariés, ou choisi dans le personnel pour les entreprises plus grandes – la Fondation assure alors sa formation. Très participatives, les sessions se terminent par la remise d'un kit (porte-clés accompagné successivement d'un triangle et d'un gilet, d'un éthylotest, d'un testeur de pression des pneus) puis la signature par chaque participant d'un « PACTE avec soi-même ».





**50 470** salariés et/ou jeunes en formation inscrits à une session de sensibilisation.  
**601** entreprises, **327** animateurs-relais formés et **61** établissements de formation.  
**1 192 k€** investis depuis 2005.



Grâce au soutien financier des donateurs (notamment l'Auxiliaire, la Fondation Excellence SMA, le Groupement des Chefs d'Entreprises du BTP du Sud-Est), à l'adhésion des entreprises et à l'effet démultiplicateur des animateurs relais, l'opération rencontre un vif succès dès son lancement. Afin d'en faire profiter le plus grand nombre, la Fondation met son outil à disposition d'entreprises d'autres régions. Ainsi, l'important groupe de travaux publics NGE, dont le siège est dans les Bouches du Rhône, adopte PACTE BTP en 2011. Au fil du temps, les outils sont revus pour s'adapter au contexte, avec ajout de la conduite à vélo et de l'éco-conduite. En 2012, PACTE BTP obtient le Trophée Or au festival Fimbacte du cadre de vie, dans la catégorie « démarches de communication d'intérêt général ».

### Convaincus et convaincants.

Les animateurs-relais jouent un rôle clé dans la réussite du dispositif.

L'un des points forts de PACTE BTP est la forte implication des participants. Il ne s'agit pas de marteler des messages de sécurité souvent connus, mais bien de susciter témoignages, échanges et discussions. Avec un tel principe, les animateurs des sessions jouent un rôle déterminant dans le dispositif. À eux d'établir le climat de confiance propre à susciter la parole des uns et des autres ainsi que de valoriser les interventions. Depuis 2006, ils sont plus de 300 à avoir mis leur motivation et leurs compétences au service de PACTE BTP, et donc de la sécurité routière.



## Trophée PACTE BTP : des lauréats très impliqués

Patrick Darnedru, chef du service sécurité de Colas Rhône-Alpes-Auvergne, et Alain Belmonte, directeur de la prévention du groupe NGE, ont reçu le trophée PACTE BTP, l'un en 2010 et l'autre en 2011. Regards croisés de deux acteurs de la prévention pleinement engagés dans la mise en œuvre de cet outil.

### **Quelles sont les raisons qui vous ont convaincus de mettre en place PACTE BTP dans votre entreprise ?**

Alain Belmonte : Le risque routier concerne la grande majorité des salariés, entre autres pour les trajets quotidiens jusqu'au travail, et représente la première cause d'accidents graves. Quand nous avons décidé de sensibiliser le personnel sur ce thème, nous avons trouvé dans PACTE BTP un outil très participatif. Au départ, certains sont réfractaires car ils ont le sentiment de connaître déjà les règles de sécurité routière. Au cours de la session, ils participent comme les autres et les échanges sont riches. Quand notre groupe de travail sur la sécurité routière a suivi une session pour tester le dispositif, tous ont été convaincus.

Patrick Darnedru : En matière de sécurité, les messages ne varient pas tellement mais il faut renouveler les angles d'approche. Le dispositif PACTE BTP est facilement accessible. Le fait que les petits scénarios se passent dans une entreprise de notre secteur leur donne plus de poids. À travers ces personnages fictifs mais proches de nous, on comprend qu'un accident peut arriver à n'importe qui.

### **Comment avez-vous déployé le dispositif dans votre entreprise ?**

Patrick Darnedru : Grâce à nos 40 animateurs-relais, environ 1 500 personnes ont d'ores et déjà été touchées. PACTE BTP est aujourd'hui un axe fort de notre plan d'action en matière de sécurité routière : nous comptons sensibiliser nos 4 200 salariés.

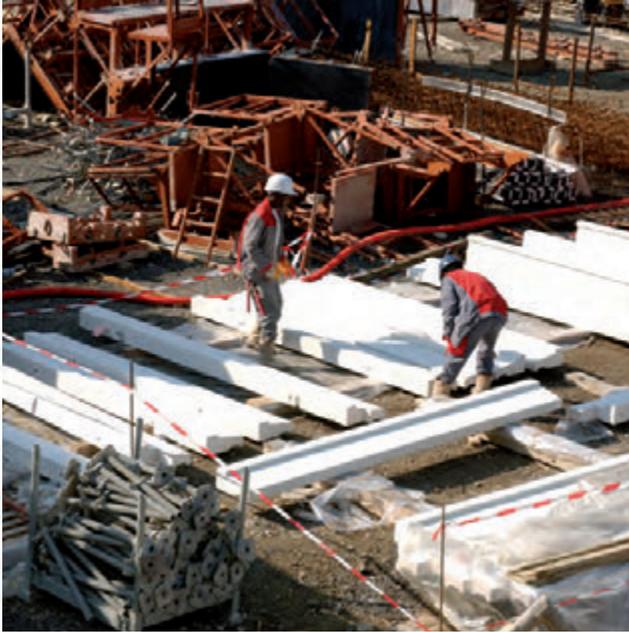
Alain Belmonte : À ce jour, nous avons formé une trentaine d'animateurs-relais. Chacun d'entre eux a pour mission de former l'ensemble des salariés de son périmètre. En parallèle, notre centre de formation interne organise les sessions pour les jeunes en alternance et le personnel du siège. Notre objectif est d'avoir touché tous nos salariés, c'est-à-dire plus de 7 000 personnes, à la fin de l'année 2014.



### **Est-il possible d'évaluer l'impact de cette initiative ?**

Alain Belmonte : En matière de prévention, on ne peut jamais mesurer le nombre d'accidents évités. Il faut agir dans la durée et organiser des actions régulières, car changer les comportements prend du temps. Mais nos indicateurs de sécurité routière évoluent de façon positive – comme au niveau national. Le déploiement de PACTE BTP est un très bon moyen de mettre l'accent sur la prévention du risque routier au sein de l'entreprise.

Patrick Darnedru : En quelques années, nous avons observé une diminution de 30% de nos accidents de la route. On ne peut pas imputer les résultats à une action particulière, mais PACTE BTP représente une composante importante de notre politique de prévention du risque routier et contribue certainement à l'évolution des comportements.



## Points de vue.

Entreprises ou centres de formation en apprentissage, experts de la prévention routière, animateurs ou simples participants, jeunes et moins jeunes : ils parlent de PACTE BTP.

- « Ça m'a fait réfléchir et changer certaines choses que j'avais pris l'habitude de faire.
- J'ai pris conscience que je suis responsable non seulement de moi mais aussi des deux jeunes que j'emmène le matin et de ceux qui sont à l'extérieur de la voiture.
  - En parlant avec les autres jeunes, on se rend compte de ses défauts et on essaye de les corriger.
  - Téléphone, vitesse, alcool : j'ai pris conscience des risques.
  - Pour la prévention routière, il faut marteler les messages en permanence : PACTE BTP est un outil innovant et efficace».

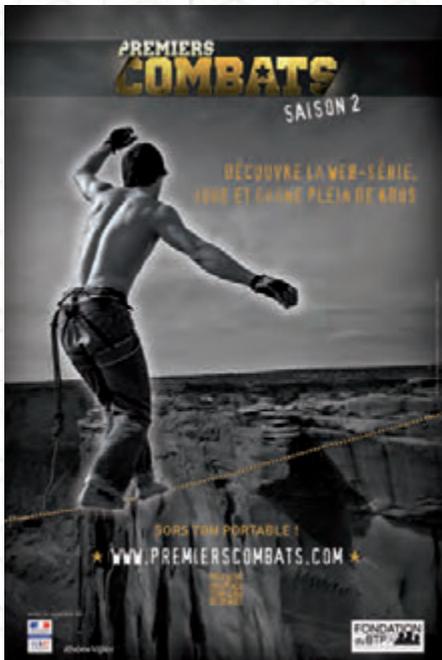
## PREMIERS COMBATS

En 2010, la Fondation lance une nouvelle action d'envergure, sur la prévention des addictions. L'opération vise en premier lieu les jeunes de 16 à 22 ans, très touchés par les problèmes d'alcool et de drogue. Les jeunes ont également l'avantage d'être de bons relais des messages de sécurité auprès de leurs aînés.

### Partir des idées des jeunes.

Pour assurer une communication adaptée à la cible, la Fondation décide de faire plancher les jeunes eux-mêmes. Un appel à projets lancé auprès de 140 établissements de formation de la région fait émerger des propositions riches, qui servent de base au travail des scénaristes. La forme retenue est celle du serious game, jeu vidéo pédagogique. Cette approche est particulièrement adaptée aux jeunes, et en plein développement dans le champ de la formation et de la prévention.

Lancé en septembre 2011 lors du salon Préventica, le jeu PREMIERS COMBATS est déployé auprès de nombreux établissements de formation en 2012 et 2013. Ce support original remporte le prix de l'innovation au Serious game Expo, ainsi que le trophée Créativité au festival Fimbacte.



Des personnages auxquels les jeunes peuvent s'identifier.

En septembre 2013, la deuxième saison prend la forme d'une web-série, constituée de 11 clips sur les risques liés aux addictions – accidents de la route, relations sexuelles non protégées, mélanges de substances, réseaux sociaux... L'approche, humoristique et jamais moralisatrice, met en scène des personnages auxquels les jeunes peuvent s'identifier. En complément, la web-série comporte des interviews de spécialistes (médecin, commandant d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile, éducateur...), qui apportent leur éclairage. Le célèbre rugbyman Vincent Clerc, parrain de l'opération, donne également son témoignage. En libre accès sur Internet, les films sont également diffusés dans les centres de formation des apprentis et les lycées professionnels, pour susciter des échanges avec les jeunes.

### Vincent Clerc, parrain engagé

#### ***Pourquoi avez-vous accepté de soutenir l'opération PREMIERS COMBATS ?***

Le risque des addictions concerne tous les jeunes. J'y ai été confronté, comme tout le monde, pour la drogue dès l'entrée au collège, pour l'alcool un peu plus tard. Cela arrive parfois quand on est très jeune : on n'est pas préparé et on n'a pas toujours assez de caractère pour ne pas suivre ceux qui dérapent. C'est pourquoi je suis heureux d'être lié à ce beau projet, qui véhicule de vraies valeurs pour la

vie de tous les jours. Si on veut être performant et durer dans le sport professionnel, on doit avoir une vie saine. C'est important pour moi de le partager avec tout le monde.

#### ***Est-ce que votre métier vous interdit toute consommation d'alcool ?***

L'alcool fait partie de la vie : on peut prendre du plaisir à boire de temps en temps, s'amuser, passer un bon moment. Mais il ne faut pas confondre boire un verre dans une ambiance festive et se démolir, ce qui arrive quand on tombe dans l'excès.



**10 500** jeunes sensibilisés avec le serious game de la saison 1.  
Près de **20 000** visites sur le site PREMIERS COMBATS.  
**608 k€** investis depuis 2010.



## LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Comprendre un plan, lire des consignes de sécurité ou le manuel d'utilisation d'une machine, appréhender un projet de construction : pour exercer leur futur métier, les apprentis doivent maîtriser les compétences de base – a fortiori dans un contexte où les techniques et les réglementations sont de plus en plus complexes. En 2013, consciente de cet enjeu, la Fondation du BTP rassemble les acteurs de la lutte contre l'illettrisme et les représentants de la branche du BTP. Objectif : décliner concrètement l'accord-cadre national signé sur ce sujet fin 2012.

Le 6 février 2014, dans le cadre du Mondial des métiers, l'Etat, la région Rhône-Alpes, l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme, le CCCA-BTP et BTP CFA Rhône-Alpes (organismes national et régional de coordination de l'apprentissage) ainsi que la Fondation du BTP se sont engagés, à travers un accord régional, à expérimenter une prise en compte innovante de l'illettrisme au sein des CFA. La démarche vise l'implication et la professionnalisation de l'ensemble des équipes éducatives et la mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques.



De gauche à droite Hervé FERNANDEZ (ANLCI), René CHAUVET (CCCA-BTP), Jean-Jack QUEYRANNE (Région Rhône-Alpes), Jean-François CARENCO (Préfet de Rhône-Alpes), Robert MOSCA (Fondation du BTP), Pierre DURBIANO (BTP CFA Rhône-Alpes).

## « Impliquer tout le personnel dans la lutte contre l'illettrisme »

Manuel Santos, secrétaire général de BTP CFA Rhône-Alpes

### **Quel est l'objectif de l'accord régional sur la lutte contre l'illettrisme ?**

Avec la signature de cet accord, nous voulons donner une vraie dynamique régionale à la lutte contre l'illettrisme au sein de nos CFA. Pour cela, l'une des originalités du projet est d'impliquer tout le personnel, et pas uniquement l'équipe pédagogique et les centres de ressources. À titre d'exemple, si un secrétaire voit qu'un jeune a du mal à remplir un formulaire, c'est l'occasion de réagir et d'alerter. Notre ambition est non seulement d'organiser des échanges de pratiques entre nos centres mais aussi de nous montrer innovants, tout en nous appuyant sur les méthodologies développées au sein de l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme. Nous pourrions également utiliser des outils développés au sein de la branche du BTP comme ceux de Constructys, l'OPCA de la construction.

### **Comment s'organise le projet, concrètement ?**

Notre objectif est de partir du travail de terrain, pour recenser les bonnes pratiques et chercher ensemble de nouvelles idées. Nous avons constitué des groupes de travail au niveau de la région et de chaque CFA, accompagnés par des consultants spécialisés. Ces rencontres sont indispensables : pour innover, il faut échanger et sortir du quotidien – si nous voulons être plus performants, nous ne devons pas tomber dans la routine. Notre objectif est d'avoir des outils opérationnels dès cette année et de les déployer dans tous nos centres, tout en préservant, bien sûr, quelques spécificités locales.



« Les métiers du bâtiment lient intimement connaissances conceptuelles et bonnes pratiques du travail manuel, dans une symbiose créative. Maîtriser les savoirs de base est indispensable pour l'efficacité, la motivation et la sécurité. Le partenariat initié entre la Fondation et la Direccte, puis élargi à d'autres intervenants, est un moyen concret d'agir en ce sens pour les jeunes apprentis du bâtiment et des travaux publics. »

Michel Delarbre  
ancien directeur de la Direccte

DIX ANNÉES AU SERVICE DE LA PROFESSION  
L'AIDE INDIVIDUELLE, UN PRÉCIEUX COUP DE POUCE  
MÉCÉNAT : DONNER VIE À DES PROJETS  
UN OPÉRATEUR INNOVANT ET SIGNIFICATIF  
ENTRETIEN AVEC DIDIER CHARBONNEL : PROPOS SUR L'AVENIR



En septembre 2013, Didier Charbonnel succède à Jean-François Berger, qui souhaite passer le relais après neuf années de présidence. À soixante-six ans, le nouveau Président de la Fondation est un chef d'entreprise retraité depuis peu. Il est vice-Président de la Fédération des Entreprises de Bâtiment et de Travaux publics du Département du Rhône et mandataire à la Chambre de commerce.



**LES PRÉSIDENTS**

1941 – 1946 : Lucien PITANCE  
1946 – 1951 : Jean MAZIER  
1951 – 1954 : Alfred VACHER  
1954 – 1966 : Roger POISSON  
1966 – 1976 : Auguste BROTTIER  
1976 – 1980 : François DUC  
1980 – 1984 : Noël BONCHE  
1984 – 1994 : Daniel GONIN  
1994 – 1997 : Bernard SONNIER  
1997 – 2004 : Paul BLONDET  
2004 – 2013 : Jean-François BERGER  
Depuis 2013 : Didier CHARBONNEL

**Qu'est-ce qui vous a amené à accepter la présidence de la Fondation en 2013 ?**

J'ai d'abord passé une année au conseil d'administration, ce qui m'a permis de découvrir un organisme remarquable. Ayant déjà des engagements au service de la profession, j'ai tout de suite été sensible à sa mission de solidarité et d'entraide. J'ai également été frappé par la clarté de la stratégie et par la qualité de l'équipe bénévole et salariée, à la fois motivée et compétente.

**Quels sont vos objectifs en matière de financement ?**

Je souhaite m'inscrire dans la continuité de mes prédécesseurs, qui ont très bien géré les fonds, avec les administrateurs et les équipes. L'une de

mes responsabilités est en effet de pérenniser le patrimoine, et, par là-même, l'action de la Fondation. En parallèle, nous souhaitons développer notre deuxième source de revenus : les dons et les legs. La collecte des dons n'est jamais facile mais je suis confiant dans la possibilité d'aller plus loin, en nous appuyant sur la fiscalité favorable liée à notre statut de fondation reconnue d'utilité publique – aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.

**Quelles sont les priorités de la Fondation aujourd'hui ?**

Notre force est d'intervenir selon des modalités complémentaires, toutes très importantes. L'aide individuelle est indispensable car elle redonne





des perspectives d'avenir à des personnes fragilisées, par exemple lorsqu'une situation de handicap nécessite des aménagements pour poursuivre une activité professionnelle. Le mécénat permet de lancer des projets innovants, qui sont souvent pérennisés après avoir fait la preuve de leur pertinence. Quant à nos actions en propre, elles nous mettent en prise directe sur des thématiques qui nous sont chères. Notre philosophie est la même depuis le début : innover puis diffuser nos opérations le plus largement possible, afin qu'elles bénéficient au plus grand nombre, dans les TPE comme dans les grands groupes – elles sont d'ores et déjà diffusées chez Eiffage, Colas, NGE ou encore SMA BTP. Nous mettons nos réalisations et notre expérience à la disposition de tous, et les entreprises nous apportent souvent un soutien financier.

### ***Envisagez-vous de nouvelles orientations pour l'avenir ?***

Tout en restant dans les orientations définies à l'origine et toujours d'actualité, nous souhaitons intervenir sur de nouvelles thématiques, notamment la lutte contre l'illettrisme, pour laquelle nous avons signé un accord de collaboration avec les pouvoirs publics et les CFA en février 2014. Cette difficulté touche malheureusement un grand nombre de jeunes du secteur. Elle est délicate à traiter car les personnes concernées ont souvent du mal à en parler. Il faut donc aborder le sujet avec tact, pour repérer les problèmes et apporter des réponses adaptées. De façon générale, nous sommes toujours à l'écoute de nos partenaires de la profession, pour coller au plus près de leurs besoins et inventer ensemble des solutions nouvelles. Pour cela, nous devons développer notre notoriété et nos moyens.



#### **Remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu apporter leur témoignage :**

Eric Baccolini / Alain Belmonte / Jean-François Berger / Paul Blondet / Noël Bonche / Emilie Bruel / Thierry Ceccon / Didier Charbonnel / Didier Corbelin / Jean-Louis Courbon / Patrick Darnedru / Fabienne Gaultier / Alain Hayard / Philippe Lafaysse / René Michaud / Maurice Mollard / Nadine Renard / Martine Rollin / Manuel Santos / Jean Sauzet / Jean-Pierre Sogno / Bernard Sonnier.

**Conception Graphique :** [www.graphito-communication.fr](http://www.graphito-communication.fr) / **Crédit photos :** CCCA-BTP (Bernard Charpenel), FFB.

